



COMMUNIQUE DE PRESSE

A Paris, le 3 avril 2019

SFR et Article 1 fêtent leurs 15 ans de partenariat et d'engagement en faveur de l'égalité des chances

10 000 jeunes suivis
1 700 jeunes mentorés de manière individuelle
1 500 salariés SFR engagés

SFR et Article 1, un partenariat fondateur pour favoriser l'émergence d'un vivier de talents

Rapprocher les jeunes issus de milieux défavorisés du monde des grandes écoles, puis de celui des entreprises : telle est la mission de départ de l'association Article 1 née au sein de SFR.

C'est en effet à l'initiative de Benjamin Blavier (ancien Directeur Responsabilité et Innovation sociale de SFR) et de Frank Esser (ancien DG de SFR et Président de l'association pendant 6 ans), que le Cercle Passeport Télécoms (tout premier nom d'Article 1) a été conçu en 2004.

Ce programme visait, à l'origine, à faciliter l'accès à une école d'ingénieurs ou de commerce-management à des étudiants issus de zones urbaines sensibles ou à proximité de ces quartiers par le biais du mentorat.

Dès la première année, plus de 100 salariés de SFR se sont engagés comme mentors et ont accompagné 123 étudiants de 22 classes préparatoires ATS (scientifique).

« Dès 2004, les équipes de SFR ont été volontaires pour aider les premiers étudiants issus de milieux populaires à exprimer tout leur talent. SFR a été pionnier dans cette mobilisation pour l'égalité des chances. Surtout, SFR a eu une intuition à l'époque très innovante : pour ancrer son action dans le temps et renforcer son impact, l'entreprise a partagé son initiative en invitant d'autres entreprises. » Benjamin Blavier, cofondateur d'Article 1.

Les salariés de SFR pleinement mobilisés pour lutter contre les inégalités sociales

Depuis maintenant 15 ans, grâce à SFR, 1 700 mentorés ont été accompagnés individuellement par près de 1 500 salariés de SFR engagés.

Par ailleurs, ce sont plus de 1 000 ateliers collectifs (métiers, codes professionnels, orientation...) qui ont été animés par des salariés de SFR dans les lycées et établissements d'enseignement supérieur, soit plus de 10 000 élèves issus de milieux populaires rencontrés.

*« L'engagement du salarié, au cœur des programmes de la Fondation SFR, est un élément essentiel de notre action en faveur de l'égalité des chances. Cet engagement peut prendre des formes variées comme le mécénat de compétences, le parrainage d'associations dans le cadre d'appels à projets internes, ou encore le tutorat. C'est l'un de nos principaux leviers d'action pour promouvoir l'égalité des chances et agir en faveur des publics fragiles. **Arthur Dreyfuss, Secrétaire Général de Altice France.***

Cette année encore, la fondation SFR renforce son engagement auprès de l'association en finançant le programme de pré-incubation « Tous entrepreneurs » qui a pour objectif d'aider les jeunes de milieux populaires à oser se lancer dans l'aventure entrepreneuriale. En 2019, plus de 20 entrepreneurs en herbe bénéficieront du programme et 600 étudiants seront sensibilisés à l'entrepreneuriat au travers d'ateliers collectifs partout en France.

« Force est de constater qu'aujourd'hui les entrepreneurs issus de milieux populaires restent peu nombreux. Non pas par manque de talent et d'idées, mais souvent par manque d'accompagnement, de moyens et de confiance. Notre ambition, avec SFR et notre programme « Tous Entrepreneurs » est d'offrir la possibilité à des étudiants issus de milieux populaires de se poser sérieusement la question de l'entrepreneuriat, avec un cadre qui leur permet d'explorer et de faire grandir leur projet, quel qu'en soit le stade de maturité » rajoute Benjamin Blavier.

Le mentorat, une opportunité pour le mentoré, comme pour le mentor

*« Mon mentor m'a redonné confiance en l'avenir. Il m'a fait venir dans son entreprise et découvrir différents métiers. C'est là que je me suis dit que je voulais devenir ingénieur télécom. » **Jean-Louis Kwamou, ancien mentoré, devenu mentor à son tour et recruté par SFR.** Il est aujourd'hui ingénieur télécom.*

*« En deux mots, c'est une occasion unique de transmettre et de se remettre en question : être mentor, c'est l'occasion de transmettre des astuces, des savoirs et des aptitudes à quelqu'un qui est demandeur et que l'on voit avancer. Chaque année est un nouveau défi pour le tuteur : un nouveau mentoré à faire progresser, avec des enjeux et des besoins différents. C'est à la fois gratifiant et source d'humilité. » **Jean-François Magne, mentor SFR depuis plus de 10 ans.***

À PROPOS D'ARTICLE

Née de la fusion de deux associations majeures de lutte contre l'inégalité des chances (Passeport Avenir et Frateli), Article 1 œuvre pour une société dans laquelle l'orientation, la réussite et la trajectoire professionnelle ne dépendent plus des origines ; pour une liberté réelle débarrassée des déterminismes sociaux ; pour une société où la réussite passe par le lien social et l'engagement citoyen. Grâce à des dispositifs innovants et à un système de mentorat solidaire, Article 1 a su mobiliser plus de 18 500 bénévoles et 400 partenaires, et ainsi accompagner près de 50 000 talents issus de milieux populaires dans leur orientation, leurs réussites académique et professionnelle en 2018.

À PROPOS DE LA FONDATION SFR

La Fondation est engagée depuis plus de 10 ans en faveur de l'égalité des chances. Elle agit en faveur de l'inclusion numérique et de l'insertion professionnelle des jeunes issus de milieux modestes. Depuis sa création en 2006, elle a soutenu plus de 1 000 projets et versé 14 millions d'euros aux associations partenaires. Ce sont plus de 60 000 personnes qui ont pu bénéficier de son action rien que pour l'année 2018.

Contacts presse

Agence Shadow communication

Nina Djitli Chaumont - ninadjitlichautmont@shadowcommunication.fr - 06 62 94 86 84

Camille Froissart - camillefroissart@shadowcommunication.fr - 06 67 84 45 37

SFR : presse@alticefrance.com